



Edito

C'est la rentrée ! J'espère que ces quelques semaines de détente, repos et loisirs ont permis à tous de récupérer des fatigues et soucis accumulés.

La saison estivale n'est pas cependant totalement terminée et nous souhaitons aux retraités et préretraités de pouvoir continuer de profiter des lieux de vacances désertés.

Permettez-moi, tout d'abord, de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de notre beau village.

Pour Amayé, cette rentrée permet l'évolution positive de plusieurs dossiers afin que notre commune poursuive sa transformation.

Voirie, école, cadre de vie, commerces, ADSL et téléphonie mobile, extension de la mairie et développement du cœur du bourg, fleurissement, sécurité routière... les thèmes ne manquent pas et je vous assure de la volonté et de la détermination de l'ensemble du conseil municipal à oeuvrer ensemble et avec vous afin d'améliorer votre quotidien.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les acteurs de la vie municipale et tous les bénévoles qui construisent patiemment et avec chaleur un mieux-vivre à Amayé.

Vous êtes également nombreux à exprimer convivialité ou respect lors des différentes manifestations, j'en suis fier et je vous adresse toute ma gratitude.

Ces bonnes nouvelles laissent à penser que la rentrée 2008 se présente sous de bons auspices.

Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, une très bonne rentrée à tous et vous laisse à la lecture de «gazette d'Amayé» !

L'actualité municipale

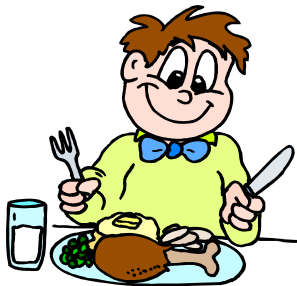
• Tarifs cantines : Le SIGRSO facture à la mairie les repas servis à la cantine 3,29 € pour les maternelles et 3,46 € pour les primaires et adultes. Le prix de revient d'un repas (salaires du personnel, fournitures diverses ...) est de 5,32 € par la mairie.

Il est décidé à l'unanimité, après délibération, d'augmenter cette année les tarifs repas maternelle et primaire de 5 centimes soit 3,35 € et 3,45 €.

A la demande du personnel communal (souci d'équité), le prix de leur repas passe de 2,45 € à 3 €.

Pour les enseignants, le prix reste inchangé à 4,80 €, le prix des repas

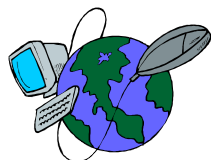
exceptionnels (enfants mangeant à la cantine sans avoir été inscrits) reste à 4,95 €.



• Le conseil municipal adopte le projet de création d'une « réserve communale de sécurité civile ».

Cette structure est une chaîne de personnes, constituée sur la base du bénévolat et placée sous l'autorité du maire. Elle est ouverte à toute personne qui souhaiterait apporter son aide lors de situations de crises (tempêtes, inondations ...).

Appel à candidature et renseignements complémentaires dans une prochaine gazette.



- Dossier ADSL : la solution « création d'un NRA ZO » est retenue (en clair : mise en place d'un relais sur la commune). Le coût (entre 50 000 et 100 000 €) devrait être totalement pris en charge par le conseil général et le conseil régional. Le dossier sera signé par M. le Maire et l'adjoint responsable du projet début octobre. Cette installation permettrait la couverture totale de la commune par Internet avec un débit minimal de 1024 Mo.

Le dossier nécessitera l'association avec des communes avoisinantes rencontrant les mêmes problèmes. Vos très nombreuses réponses au questionnaire (163 réponses sur 380 foyers) ont été un argument décisif auprès de France Telecom !

Délais : de 10 à 12 mois (nombreux rendez-vous, demandes de subventions ...).

- En vrac :

Commission culture et communication (présidée par Alain Gergaud) : les dossiers adsl et site Internet sont bien avancés, poursuite de la politique de soutien tant aux commerces de la commune qu'aux associations. Dernière touche sur un projet annuel de propositions d'animations qui sera présenté en réunion publique (avec en point d'orgue, un week-end festif, lors de l'inauguration de l'extension de la mairie en septembre 2009...).

Commission scolaire (présidée par Christophe Forant) : mise en place d'un nouveau système de communication école/mairie, traitement d'une quarantaine de demandes émanant de l'école (travaux et achats divers) et ouverture de la 7^{ème} classe ! (162 enfants inscrits). La commission peut maintenant se consacrer aux domaines jeunesse (réponses aux demandes des jeunes de la commune) et sport (en particulier le tennis).

Extension de la mairie (présidée par Johann Delaunay) : la commission chargée de ce dossier a procédé à des modifications mineures permettant d'optimiser l'utilisation des locaux, elle a également organisé le suivi des travaux.

Artisanat :



Après deux ans de pré-apprentissage et deux ans d'apprentissage en peinture, Didier Lucas quitte le système éducatif avec un BEP en poche et le statut de meilleur apprenti du Calvados.

Il intègre alors l'entreprise de M. Quedru à Ouistreham et y gravit rapidement les échelons pour accéder au poste de responsable.

A 30 ans, il décide de créer sa propre entreprise de peinture à Amayé. 15 ans après, toujours présent à Amayé (13, rue des Glaçons), il emploie un ouvrier (Nicolas Sainte-Colombe) et continue à œuvrer à votre service avec l'amour du travail bien fait. Peinture, papiers peints, vitrerie, revêtement sols et murs, ravalement ... les tarifs sont compétitifs et le devis gratuit.

Alors que ce soit pour des travaux d'embellissements ou de rénovation, n'hésitez plus ! Contactez un artisan local : l'entreprise de peinture « Didier Lucas » au 02 31 08 49 39.

Le comité des fêtes vous propose d'assister au spectacle « Holiday on Ice » au Zénith de Caen le samedi 18 octobre à 17h30.
Sortir : Aller/retour en bus, place (très bien située) et le verre de l'amitié au retour à la maison des Tilleuls pour 20 € (adultes) et 15 € (moins de 12 ans).

A ce prix là, c'est un cadeau ! (d'autant plus que le spectacle est complet).

Réserver vos places en téléphonant à M. Michel Hantraye au 02 31 80 58 84



- Garderie scolaire : le tarif reste inchangé à 0,75 € la ½ heure.

Un projet de premier ¼ d'heure gratuit est présenté au conseil municipal qui, après délibération, se prononce contre par 8 voix (2 pour et 4 abstentions) par crainte des dérives et abus possibles et pour ne pas perturber le goûter des enfants inscrits.



Le projet d'étude surveillée pour permettre aux enfants restant tard à la garderie de faire leurs devoirs est mis en attente de la décision des professeurs sur l'instauration des heures de soutien conforme aux directives de l'Education Nationale.



Sports : Reprise des entraînements au FC2O (Football Club orne et Odon). Pour inscrire votre enfant :

A noter : les poussins et benjamins ont un deuxième entraînement (facultatif) le vendredi soir de 18h à 19h au stade d'Esquay.

Pour les autres catégories, renseignements au 02 31 77 28 20
Un article complet sur le FC2O dans la prochaine gazette !

	Débutants (2001/2002)	Poussins (1999/2000)	Benjamins (1997/1998)
Jour	Mercredi	Mercredi	Mercredi
Horaire	14h30/16h30	10h/12h	14h/16h
Stade	Évrecy	Évrecy	Évrecy



Le Savana est ouvert tous les jours de 11h30 à 14h00 et de 18h00 à 22h30 sauf le dimanche midi.
Réservation possible au 09 63 58 59 18

Longue vie au Savana !

Début août, Anthony David (ancien agriculteur) et Elodie Lemière (ancienne animatrice en garderie), prenaient le pari d'ouvrir à Amayé un restaurant type kebab.

« Nous avons confiance, Amayé est au centre d'un bassin de 20 000 habitants, nous comptons sur la qualité de notre travail et de nos prestations pour satisfaire aux mieux les clients, c'est notre meilleure publicité ! »

Au Savana, c'est vous qui composez votre sandwich : type de viande, de garniture ... vous avez le choix avec un menu complet à 7 € !

Elodie et Anthony proposent également, pour vos réunions de famille ou entre amis, un service traiteur avec prêt de la machine à kebab (5 kg de viande minimum, environ 8 € par personne).

Associations :

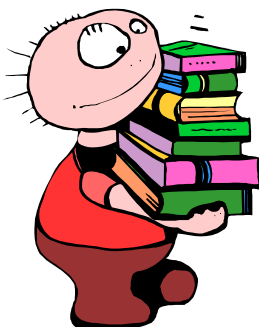
● Le vendredi 24 octobre, assemblée générale du comité des fêtes à 20h30, maison des Tilleuls.
Actuellement, le comité des fêtes est composé de 6 membres (Michel Hantraye, Evelyne Poulie, Thérèse Renouf, Michel Duvelleroy, Louis Mace et Simone Duvelleroy).

« Nous assurons une mission d'intérim pour que la chorale reste à Amayé et que l'activité pétanque et le club rencontre des aînés puissent perdurer. Nous souhaitons qu'un groupe de personnes motivées et dynamiques prenne le relais pour développer de nouvelles activités en particulier pour les jeunes mais également pour leurs parents ou grands-parents ! Nous leur laisserions avec plaisir notre place tout en restant membres pour continuer à nous investir dans les activités existantes ».

Alors si vous avez une passion, un loisir, des envies à partager dans le cadre sécurisé d'une association subventionnée, tout en restant parfaitement autonome et indépendant, vous savez ce qu'il vous reste à faire : vous rendre à l'assemblée générale ou contacter directement M. Hantraye au 02 31 80 58 84, vous serez accueilli les bras ouverts !

● Une nouvelle bénévole à la bibliothèque associative ICL d'Amayé sur Orne ! Bienvenue à Katia Marriere qui assurera les permanences du mercredi par quinzaine.

Si, vous aussi, vous souhaitez investir un peu de votre temps, renseignements au 02 31 80 58 00 ou directement à la bibliothèque (horaires dans la gazette n°3).



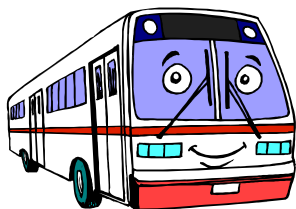
● Plus de 150 convives présents au très réussi pique-nique du 28 juin ! Bonne musique et bonne humeur, les organisateurs remercient chaleureusement aussi bien les nombreux participants que tous ceux qui ont prêté leur concours à la réussite de cet événement qui ne restera pas sans suite ...



Panier sympa : ce qu'il faut savoir ! (par Alain Gergaud, maire adjoint)

- La municipalité soutient sa Supérette avec les moyens dont-elle dispose.
- Le maintien de ce commerce est primordial.
- Pour le logement du gérant et de sa famille de nombreuses initiatives, tant de Mr Agouram que de la municipalité, n'ont pu aboutir.
- Malheureusement, la commune n'est pas propriétaire du terrain et des locaux. Réglementairement, il n'est pas possible d'exonérer de taxes et d'agir directement sur la marche de ce commerce.
- A savoir : une mairie ne peut pas se porter caution. La maison des Tilleuls est entièrement occupée. Le logement de l'école possède un bail jusqu'en 2011.
- Monsieur le maire a déposé un dossier de logement auprès de l'Opac le 17 juin 2008. Dossier réactualisé courant juillet.
- Les démarches sont toujours en cours. Tous, nous devons nous mettre en recherche.
- J'ai interpellé, avec l'accord de M. le maire, le Conseil Municipal du 3 septembre pour envisager la location d'une maison, par la municipalité. L'avis du conseil est favorable. Nous vérifions si la loi nous y autorise. Si oui, nous agissons dans ce sens.
- Deux panneaux publicitaires ont été posés, aux deux extrémités du village, au mois d'août, financés par la mairie.
- Des remerciements chaleureux à l'habitante d'Amayé qui accueille actuellement nos amis épiciers.
- A nos gérants, nous souhaitons bon courage et persévérance.
- Des super promos sont proposées. N'hésitez plus !
- Horaires : Du lundi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 20h Le dimanche de 8h à 14h.

Le chiffre du jour : 4,10



4,10 €, c'est le prix d'un aller-retour Amayé-Caen en bus vert en plein tarif avec une heure de correspondance gratuite sur le réseau tramway/bus de ville (seulement 3,28 € si achat de deux aller-retour).

Plus de problèmes de parcimètre, de parking, comportement éco-citoyen, réfléchissez-y !

Départs possibles de la place de l'église d'Amayé, par exemple, à 9h13 ou 13h08 du lundi au samedi (compter 30 mn de trajet pour l'arrêt Hotel de ville). Retour possible, par exemple, à 12h30 ou 17h30.

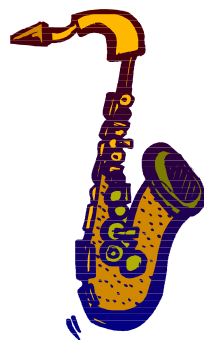
Pour plus d'informations (autres horaires, périodes de vacances ...), vous pouvez retirer une brochure en mairie, téléphoner au 0 810 214 214 ou vous connecter sur <http://www.amayesurorne.com/> (rubrique transports).

M. Jean-Michel Renée, agent technique blessé à la main mi-juin, a été placé en arrêt de travail pendant 2 mois.

Malgré toute sa bonne volonté et son investissement exemplaire, M. François Lucas, le deuxième agent technique n'a pu assurer seul un entretien parfait de la commune et la réalisation de certains travaux (en particulier à l'école).

La municipalité vous présente ses excuses pour les gênes occasionnées par cette situation et vous remercie pour votre compréhension.

Une bonne action en musique !



Vendredi 3 octobre, à 20h30, grand concert Jazz dans la salle communale de Vieux avec la participation de Marc Boilay.

Tous les bénéfices seront reversés à l'association « Les enfants du Oualo ».

Plusieurs habitants d'Amayé sont impliqués dans cette association (basée à Evrecy) qui vient en aide aux femmes et enfants des régions nord du Sénégal dans des domaines

éducatifs et médicaux.

Tarif : 6 € uniquement sur réservation au 02 31 8058 00.

Demandes, suggestions, questions ...

Contactez la mairie ! Accueil par Mme HOMMET lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h), jeudi (16h-19h)
Tel : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.80.54.49 Permanence du maire : le jeudi de 18h à 19h.





Mairie de Amayé sur Orne

La Gazette d'Amayé

N° 4

Supplément spécial
« Communauté de communes »

Une nouvelle rubrique dans la gazette ! Un supplément spécial en plusieurs parties consacré à la communauté de communes « Evrecy-Orne-Odon », préparé et rédigé par Marc Boilay.

Qu'est-ce que c'est ? Que fait-elle ? Comment fonctionne-t-elle ? ... M. Boilay s'efforcera de répondre à toutes ces questions sans oublier celles que vous lui adresserez. Je lui cède maintenant la parole.

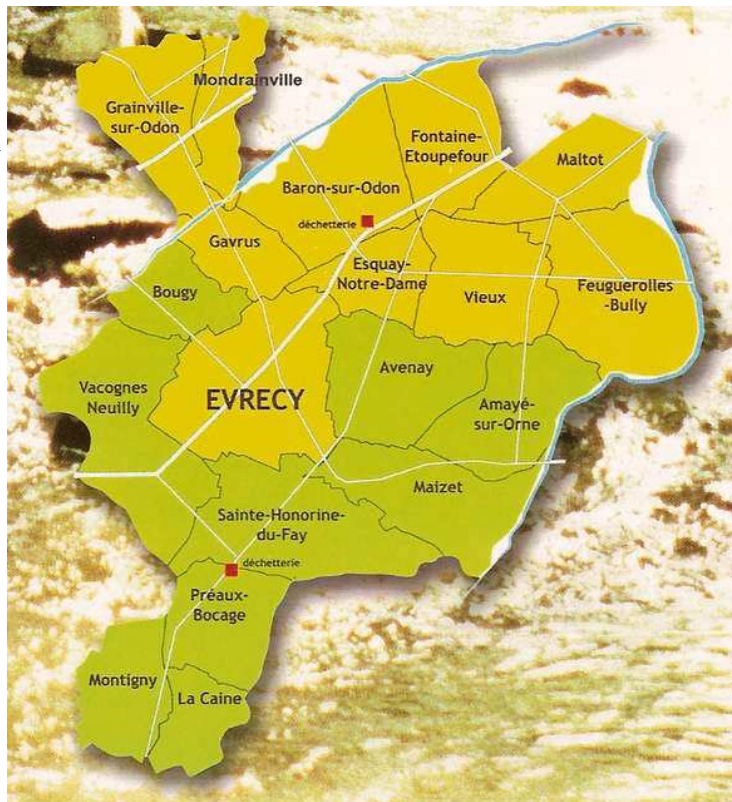
Depuis bien longtemps déjà, certaines communes s'étaient aperçues que leurs moyens limités ne leur permettaient pas de faire face à leurs obligations. Aussi s'étaient-elles regroupées pour mutualiser leurs moyens et se montrer plus efficaces. Une volonté politique nationale a induit la création des communautés de communes. Ainsi en 2002, 19 communes (voir plan ci-contre) se sont regroupées pour former la communauté de communes Evrecy-Orne-Odon.



Le mot Evrecy permet de situer rapidement la communauté.

Orne et Odon étant nos frontières naturelles.

D'où notre symbole.



L'enjeu consiste à fédérer des communes et mettre en commun des compétences, des ressources fiscales et des projets afin de pouvoir réaliser des équipements lourds que des communes isolées ne pourraient envisager.

Les communes adhérentes sont représentées par des membres élus par les conseils municipaux en leur sein. Leur nombre est fixé comme suit :

- communes de 0 à 999 habitants : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.
- communes de 1 000 à 5 000 habitants : 3 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Amayé/Orne a deux délégués titulaires qui sont :
- M. Sylvain Colino, maire.
- M. Marc Boilay, conseiller municipal.

Le nouveau conseil communautaire s'est réuni le 3 avril 2008. Les 42 membres qui le composent étaient présents. M. Roger Entfelluer, maire de Grainville/Odon a été réélu président.

M. le maire Sylvain Colino a choisi de participer à la commission voirie.
M. Marc Boilay, quant à lui, a choisi la commission aménagement de l'espace et développement économique.

Dans la prochaine gazette je vous donnerai l'organigramme de notre conseil communautaire ainsi que les rôles des 6 commissions qui la composent. Je vous parlerai aussi des projets en cours de réalisation.

Vos questions peuvent-être déposées en mairie, elles seront bienvenues.

Marc Boilay.